

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 27 MARS 2017

2017 - 020

Date de convocation : 16/03/2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept du mois de mars à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : V. LEROY

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°20 : REMPLACEMENT DES BRIDES DE CLOCHE N°1

Le Maire informe l'assemblée que suite à l'intervention de l'entreprise BODET, dans le cadre de son contrat de maintenance, pour la visite annuelle de l'installation des cloches, il a été constaté que les brides de la cloche n° 1 étaient à remplacer : brides oxydées, resserrage impossible causé par le filetage en très mauvais état.

Il présente un devis de l'entreprise BODET pour le remplacement de ces brides pour un montant de 612,00€ HT soit 734,40€ TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la proposition de remplacement des brides de la cloche n°1 par l'entreprise BODET brides pour un montant de 612,00€ HT soit 734,40€ TTC.

Il inscrit la somme au budget communal de l'année 2017, en section de fonctionnement à l'article 615221.

Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2017.

Le Maire

Daniel CHARLET

